

LA CPAM

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2015 - Juin -



Publication date: lundi 8 juin 2015

Les conditions d'ouverture de la CPAM vont changer. D'une ouverture quotidienne des bureaux de Port Saint Louis, la CPAM s'oriente vers une permanence.

Le syndicat du personnel de la CPCAM appelle à se mobiliser pour maintenir une ouverture quotidienne des bureaux. Cette mobilisation prend la forme d'un "parcours santé" organisé au départ du centre médical jusqu'à la CPAM le 10 Juin 2015 à 17H30.

Une seconde action sera menée le 17 Juin prochain avec la tenue à la Salle Marcel Pagnol d'une réunion publique à 18H00 pour le maintien des accueils 5 jours / 5 à Port Saint Louis.

La dernière action de ce syndicat consiste à vous demander d'écrire au directeur général de la Caisse Primaire d'assurance maladie pour montrer votre préoccupation face à cette fermeture et lui demander de maintenir un accueil 5 jours par semaine.

Le courrier type vous est joint à cet article.



Courrier au directeur de la CPAM